



HAL
open science

Attitudes et représentations sociales des élèves dits ordinaires face au handicap en milieu scolaire

Omérine Lourme

► **To cite this version:**

Omérine Lourme. Attitudes et représentations sociales des élèves dits ordinaires face au handicap en milieu scolaire. Education. 2022. dumas-03822001

HAL Id: dumas-03822001

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03822001v1>

Submitted on 20 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MASTER 2 MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation

Mention **Premier degré**

Année universitaire 2021 - 2022

MÉMOIRE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE

**« ATTITUDES ET REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES
ÉLÈVES DITS ORDINAIRES FACE AU HANDICAP EN
MILIEU SCOLAIRE »**

Nom de l'étudiant : **LOURME Omérine**

Directrice de mémoire : **Mme Caroline DESOMBRE**

Séminaire : **École inclusive**

Site de formation : **Villeneuve d'Ascq**

Remerciements :

Je souhaite en premier lieu adresser mes remerciements à ma directrice de mémoire, Madame Caroline Desombre pour ses conseils, sa disponibilité et sa patience afin de m'accompagner au mieux dans l'élaboration de ce mémoire.

Je tenais ensuite à remercier les enseignantes qui ont accepté et pris le temps de faire passer le questionnaire à leurs élèves, et je remercie également ces élèves qui ont également contribué à la réalisation de cette recherche.

J'adresse également mes remerciements à Héloïse et Jérôme, mes meilleurs amis, qui ont toujours été là pour moi et qui m'apportent un soutien inconditionnel.

Mes remerciements vont également à mes amis de l'INSPE avec qui j'ai pu échanger et partager à propos de ce mémoire et qui m'ont également soutenu tout au long de cette année.

Je souhaite enfin remercier particulièrement ma famille et mon conjoint qui m'encouragent et me poussent à donner le meilleur de moi-même, et qui m'ont été d'une aide généreuse pour la relecture de ce mémoire.

Titre du mémoire : Attitudes et représentations sociales des élèves dits ordinaires face au handicap en milieu scolaire.

Introduction :

Le milieu du handicap est un sujet qui m'est particulièrement sensible car ma mère travaille avec des enfants handicapés au sein d'un établissement spécialisé et mon grand père a été président d'une association pour le handicap pendant de nombreuses années, j'ai donc toujours été sensibilisée au handicap depuis mon plus jeune âge. De plus, ce thème m'intéresse particulièrement du fait de mes interrogations en tant que future professeur des écoles. En effet, en côtoyant de nombreuses personnes en situation de handicap depuis mon enfance, je me demande, à l'aube de devenir enseignante, comment se passe l'inclusion d'un élève en situation de handicap auprès des élèves d'une classe ordinaire afin qu'il puisse être inclus au mieux dans la classe et comment cette inclusion pourrait influencer les attitudes des élèves ordinaires envers le handicap.

J'ai eu l'envie de m'intéresser à l'aspect psychologique de l'inclusion scolaire en classe ordinaire car j'ai effectué une licence de psychologie avant de me diriger vers l'enseignement et il me tient à coeur d'étudier les attitudes psychologiques pouvant entrer en jeu lors de l'inclusion scolaire d'un enfant porteur de handicap au sein d'une classe ordinaire.

Etant actuellement en Master MEEF, j'ai donc décidé de réaliser pour mon mémoire, de mêler psychologie, handicap et scolarisation. C'est pour cela que j'ai choisi de traiter l'inclusion scolaire d'un élève en situation de handicap auprès d'élèves ordinaires à travers le sujet suivant : « Attitudes et représentations sociales d'élèves d'une classe ordinaire face au handicap ». Je souhaite donc m'intéresser, à travers ce sujet, à la perception du handicap chez des élèves appartenant à une classe accueillant un élève en situation de handicap ou à BEP.

Lors de ma propre scolarité et durant mes stages, j'ai pu rencontrer plusieurs élèves en situation de handicap ou à BEP et j'ai eu envie d'étudier plus amplement les attitudes que les élèves d'une classe ordinaire pouvait développer envers cet élève tout au long d'une année scolaire.

Pour qu'un élève en situation de handicap ou à BEP se sente inclus au sein d'une classe ordinaire, il est important que le climat de classe soit favorable à cette inclusion et que les élèves de la classe accueillante développent des attitudes positives à l'égard de leur pair handicapé, sans stigmatiser son handicap ni avoir des attitudes de rejet envers la différence. C'est pour cela qu'il m'a paru intéressant d'étudier les attitudes et les représentations sociales des élèves en fonction de leur proximité et de leur contact au handicap.

Problématique :

Après avoir passé en revue la littérature et effectuée cette partie théorique, je me suis interrogée sur plusieurs problématiques avant de définir celle qui allait être mon fil conducteur pour ce mémoire :

Quelles sont les représentations sociales et les attitudes des élèves d'une classe ordinaire envers le handicap lorsqu'ils accueillent, ou non, un pair en situation de handicap ?

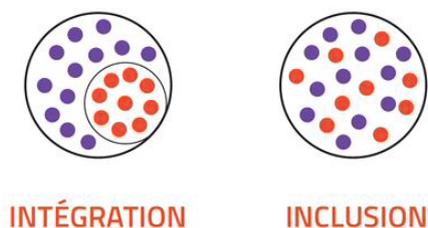
Partie théorique :

I. Histoire de l'inclusion scolaire ...

a. De l'intégration à l'inclusion scolaire :

Le passage d'une école intégrative à une école inclusive a été une nouvelle étape dans l'ouverture de l'école aux différences. En effet, l'intégration scolaire désignait l'adaptation des individus en situation de handicap, à BEP ou présentant tous types de troubles mentales ou physiques à un système dit « ordinaire ». Dans cette intégration, il était plus question d'un privilège que d'un véritable droit car l'enfant devait répondre à un certain nombre de critères pour pouvoir être intégré. Alors que dans l'inclusion scolaire, il n'est pas question de groupe de personnes différenciées avec ou sans handicap, tous les élèves sont vus comme des êtres présentant des besoins individuels et des besoins communs : avec cette inclusion scolaire, la diversité devient la norme et chacun trouve sa place à l'école au sein d'une même unité : la classe. Lorsqu'on parle d'intégration, les élèves en situation de handicap et les élèves dits ordinaires sont dans la même classe mais n'occupent pas la même place : il ne s'agit pas d'un groupe classe mais bien de groupes distincts. Pour mettre fin à cette stigmatisation, l'inclusion scolaire a permis aux enfants ordinaires et aux enfants porteurs de handicap de trouver une

place égale et ainsi de former tous ensemble une même unité : le groupe classe. Pour illustrer au mieux ces propos, voici une représentation imagée de la différence significative entre intégration et inclusion.



Ainsi, le terme d'intégration scolaire est aujourd'hui largement dépassé. En 2003, Yvan Lachaud, dans son rapport, évoque qu'« il est temps de cesser de parler d'intégration scolaire car il n'est pas concevable qu'un individu ait besoin d'intégrer la communauté nationale sauf à en être étranger ». Ce point de vue est partagé par de nombreux professionnels et spécialistes étudiant la question du handicap à l'école, et ainsi, la notion d'inclusion scolaire prend le dessus sur celle de l'intégration, jugée beaucoup trop stigmatisante.

b. L'inclusion scolaire :

Actuellement, l'école inclusive est une approche privilégiée par de nombreux auteurs et spécialistes ayant travaillé la question du handicap en milieu scolaire, ainsi que par le ministère de l'éducation nationale. Avec l'inclusion scolaire, on met l'accent sur la qualité de l'éducation donnée aux enfants plutôt que sur les insuffisances ou incapacités des élèves. C'est maintenant au système scolaire de s'adapter à l'enfant et non aux enfants à cocher des cases pour entrer dans les critères acceptables à l'école. D'après Philippe Tremblay (2015) « les écoles ordinaires se doivent d'être bâties pour tenir compte de tous les besoins des élèves, c'est à dire devenir inclusive ».

Pour certains auteurs comme Philippe Fuster (1997), le fait de scolariser un élève en situation de handicap en classe ordinaire est une chose essentielle car nous savons que l'école est un lieu clé notamment car c'est le premier endroit de socialisation et d'éducation des enfants en dehors du milieu familial. Aussi, les enjeux de cette scolarisation sont d'autant plus importants que si elle se passe sans difficultés significatives, elle pourra conduire à une insertion sociale plus facile par la suite. On voit ici l'importance, si ce n'est la nécessité, d'avoir une école dite inclusive afin de favoriser au maximum l'inclusion des enfants en

situation de handicap ou à BEP auprès de leur pairs ordinaires et ainsi d'augmenter les chances d'une insertion sociale réussie à l'avenir et d'une éducation plus enrichie en dehors du contexte familial.

C'est avec la loi sur la refondation de l'école datant de 2013 que l'on voit pour la première fois apparaître clairement le principe d'inclusion scolaire : c'est l'occasion pour le gouvernement de bâtir une nouvelle image de l'école actuelle, c'est à dire une école inclusive où tous trouveraient leur place.

L'inclusion scolaire des élèves handicapés implique à la fois leur intégration scolaire et leur intégration sociale¹. L'intégration scolaire comprend l'ensemble du matériel, des aménagements spécialisés, des projets mis en place pour leur scolarisation ainsi que les différentes formations des enseignants alors que l'intégration sociale est plutôt le fait de mettre en pratique les valeurs de tolérances et de respect des différences individuelles dans le but de « vivre ensemble ».

Selon les dires de Nadia Rousseau et ses collaborateurs (2010), « L'école inclusive se caractérise par la richesse des relations qui y existent entre les membres de cette micro société. En fait, l'école inclusive repose sur la collaboration, l'entraide et la complémentarité des acteurs ». Ainsi, pour que l'inclusion scolaire se fasse au mieux pour tous, l'ensemble des acteurs qui y participent ont un rôle essentiel à jouer.

II. Les différents acteurs de l'inclusion

L'école inclusive ne peut exister que si chacun des acteurs nécessaires à cette inclusion participent. Chacun de ces acteurs jouent un rôle clé pour inclure au mieux un élève en situation de handicap ou à BEP au sein d'une classe ordinaire. Le fait d'inclure ces élèves à besoins éducatifs particuliers demande une adaptation de tous les acteurs du système éducatif et de la famille.

a. L'enseignant :

L'enseignant est au coeur de l'inclusion. La manière dont il agit et les discours qu'il peut tenir sont la clé du bon déroulement de l'école inclusive. C'est ce que Shapiro (1999)

¹ Harma.K , Gombert.A et Roussey.J.Y (2012). *Attitude et distance sociale des élèves non handicapés à l'égard de leurs pairs handicapés*

évoque dans la définition d'une attitude « tendance d'un individu à agir ou réagir selon son mode de croyance, de valeurs et de paradigmes enracinés dans ses expériences sociales » avant d'ajouter « cette tendance présente deux aspects : ce que la personne dit et ce qu'elle fait ». L'enseignant constitue pour les élèves un modèle à suivre, ainsi ses attitudes ont un impact sur les attitudes des enfants. De plus, l'inclusion et l'acceptation sociale de l'élève en situation de handicap par ses pairs « ordinaires » est aussi influencée par les attitudes de l'enseignant à l'égard de cet élève inclus et des autres élèves.

L'enseignant a pour rôle d'harmoniser le groupe classe et d'assurer un climat de classe positif entre tous les élèves de la classe. Cela se fait notamment grâce au renforcement de l'estime de soi des élèves, la mise en place de différents dispositifs d'aides et de collaboration (tutorat, aide spontanée...) et également l'enrichissement social de chaque élève par leur proximité avec la différence et des temps d'échanges consacrés à l'écoute de tous. Ainsi, l'attitude de l'enseignant envers l'ensemble de ses élèves, le climat de classe qu'il peut construire avec les élèves ainsi que les différents choix pédagogiques qu'il effectue vont avoir tendance à aller dans le sens de l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap.

b. Les élèves ordinaires :

Goffman (1975) a montré qu'une relation dissymétrique existe entre les enfants ordinaires et leurs pairs handicapés. Les comportements discriminatoires envers le handicap sont souvent basés sur des préjugés, de fausses croyances ainsi qu'une grande méconnaissance de ce sujet. C'est à ce moment que, lorsqu'un élève en situation de handicap est inclus dans une classe, l'enseignant a un grand rôle à jouer auprès des élèves ordinaires (comme évoqué précédemment dans le rôle de l'enseignant face à l'inclusion scolaire). De nombreuses études ont montré que lorsque les enfants ont été sensibilisés au handicap dès leur plus jeune âge dans leur milieu familial ou en contexte scolaire, ils acceptent d'autant plus la différence et n'ont pas d'attitude de crainte et de rejet envers le handicap. Les élèves ayant une attitude positive face à la différence et au handicap auront, en plus de l'enseignant, un rôle essentiel à jouer auprès de leurs pairs ordinaires afin de les sensibiliser au handicap et de ne pas développer d'attitudes de rejet envers un pair en situation de handicap. Il faut ainsi que tous soient inclus dans le groupe classe et qu'ils créent ensemble une même unité dans laquelle élèves ordinaires et élèves à besoins particuliers sont égaux et ne sont pas stigmatisés par leurs différences. D'après une recherche réalisée par Knesting et ses collaborateurs en

2008, les élèves en situation de handicap témoignent de leur envie de créer des relations amicales avec leurs pairs de la classe ordinaire dans laquelle il est scolarisé.

c. Les parents :

La famille est l'un des acteurs de l'équipe éducative qui a un rôle majeur à jouer dans l'inclusion scolaire. Leur engagement est essentiel pour une inclusion réussie.

Nous savons, d'après de nombreuses observations et études à ce sujet, que les parents ont une influence considérable sur les attitudes et comportements des enfants. Les sociologues, qui étudient les relations et influences entre parents et enfants, montrent que tout ce que les parents font ou disent sont intégrés par les enfants qui reproduiront ensuite cela (Octobre & Jauneau, 2008). C'est donc la famille qui est en première ligne afin de sensibiliser leurs enfants à la différence et ne pas stigmatiser autrui lorsqu'il présente des attitudes ou un physique différents. Chacun est différent et c'est dans l'approche que la famille entreprend avec l'enfant à propos de cette différence que tout se joue, et ce dès le plus jeune âge.

En ce qui concerne les parents des élèves dits ordinaires, ils voient généralement l'école inclusive de manière positive d'après Nadia Rousseau et ses collaborateurs en 2010. Dans la majorité des cas, ils perçoivent l'école inclusive comme une manière de sensibiliser leur enfant à la différence et d'entrer dans un processus de contact avec la diversité : c'est une véritable occasion pour leur enfant de se socialiser avec des pairs en situation de handicap.

Pour les parents d'enfants en situation de handicap, ils accordent une grande importance au soutien que peut obtenir leur enfant pendant sa scolarisation. Le travail autour du partenariat famille-école permet à ces familles de tisser un lien de confiance entre l'école ordinaire et leur handicap de leur enfant et cette relation de confiance a permis de faire diminuer considérablement le taux d'absence et les élèves inclus présentent de meilleurs taux de réussites et un comportement favorable à l'égard de l'école.

Ces différents acteurs jouent ainsi un rôle majeur dans l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap à l'école, notamment sur les attitudes que peuvent avoir les élèves ordinaires envers le handicap.

III. Les attitudes

Doré et ses collaborateurs (1996) ont montré que les attitudes sont des prédispositions qui amènent une personne à réagir de façon positive ou non par rapport à une personne ou à une situation. Les attitudes sont directement mises en rapport avec les émotions et les comportements de chacun. Shapiro (1999) évoque dans sa définition d'une attitude, la « tendance d'un individu à agir ou réagir selon son mode de croyance, de valeurs et de paradigmes enracinés dans ses expériences sociales », mais ajoute une chose essentielle à propos des attitudes : il précise que ces dernières peuvent être de deux aspects : ce que la personne dit et ce qu'elle fait. Les attitudes peuvent donc être factuelles (des faits, des agissements) ou alors verbales.

D'après l'étude de Poulin et ses collaborateurs (1997), les préjugés des élèves ont tendance à diminuer face à l'élève en situation de handicap lors d'une intégration scolaire. Cette étude montre également que lorsque les élèves ordinaires coopèrent davantage avec l'élève en situation de handicap, ils se rendent compte de la situation particulière de l'élève intégré et ainsi vont avoir des attitudes plutôt positive à son égard.

On peut également remarquer que de nombreuses études se sont penchées sur l'effet du type de handicap sur les attitudes envers ce dernier. L'étude de Hall et Strickett (2002) montre que les élèves ayant une déficience intellectuelle sont plus souvent mis à l'écart et sont donc peu acceptés ou ignorés socialement par leurs pairs, et ils remarquent notamment cela lors d'un moment spécifique : la récréation. Reiter et Lapidot-Lefler (2007) montrent, quant à eux, que lorsque le handicap d'un élève est visible (handicap physique ou manifestations visibles), les autres élèves ont tendance à manifester des attitudes négatives notamment par de mauvaises interactions verbales ou des regards stigmatisants.

Comme nous venons de l'évoquer, les attitudes envers le handicap peuvent ainsi varier en fonction de plusieurs facteurs et ces dernières sont également fondées sur les représentations sociales que chacun a du handicap et qui joue un rôle majeur sur l'inclusion.

IV. Les représentations sociales

a. Qu'est ce qu'une représentation sociale ?

Les représentations sociales « recouvrent l'ensemble des croyances, des connaissances et des opinions qui sont produites et partagées par les individus d'un même groupe, à l'égard d'un objet social donné »² selon Guimelli.

Les représentations sociales représentent donc des constructions mentales qui sont déterminées par des structures psychiques et socio-culturelles et nous permettent de percevoir, de comprendre mais aussi d'interagir avec le monde qui nous entoure. Beaucoup de scientifique comme Denise Jodelet (2003) partagent que la représentation est comme « nous guident dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre »³.

A propos de ces représentations sociales, Abric a proposé une théorie en 1976 qui s'intitule « la théorie du noyau central ». Selon cette théorie, toute représentation sociale est organisée autour d'un noyau central qui a pour rôle de déterminer la signification et l'organisation de la représentation. Le contenu de ce noyau est donc partagé collectivement. Il permet ainsi la signification, la stabilité et la cohérence de la représentation. En plus de ce noyau, il existe des éléments périphériques prenant en compte les expériences et la réalité de la vie quotidienne de chaque individu. Selon Abric toujours, les représentations sociales possèdent quatre fonctions majeures : une fonction identitaire (permet de définir l'identité sociale de chaque individu), une fonction d'orientation (permet au sujet de produire des attentes), une fonction de savoir (permet de comprendre et expliquer la réalité) ainsi qu'une fonction de justification (permet de justifier les choix et attitudes).

b. La représentation sociale du handicap

D'après plusieurs études, la personne porteuse de handicap est tout d'abord perçue par ses manques et sa « différence » comme une personne fragile et qui souffre, notamment d'après les sociologues comme Cindy Lebat (2020). C'est cette vision qui est majoritairement liée à la notion de handicap dans notre société actuelle.

² Guimelli.C (1999), Les représentations sociales, La pensée sociale (Chapitre IV). 63-78

³ D.Jodelet (2003). Les représentations sociales.

La représentation sociale du handicap est, selon Morvan⁴ en 2013, un ensemble d'éléments objectifs comme par exemple ce qui peut se voir et se diagnostiquer dans le handicap, ainsi que d'éléments subjectifs comme les émotions et les sentiments qui sont plutôt à tendance négative tels que par exemple la peur, l'appréhension ou le malaise.

Selon ce même auteur, cinq images mentales forment la représentation sociale à l'égard des personnes en situation de handicap. Ce sont : l'image de l'enfance (désigne les personnes en situation de handicap comme des enfants dans le sens du manque d'autonomie qui justifient leurs nécessité à recevoir de l'aide et de l'assistance) , l'image affective (portant sur les traits de caractères souvent attribuées aux personnes en situations de handicap comme par exemple le renfermement sur soi, l'adaptation...), l'image sémiologique (stigmatise le handicap en terme de pathologies et de manques), l'image secondaire (porte sur les répercussions du handicap notamment à travers les aides matérielles, humaines etc...) et enfin l'image relationnelle (ce sont les affects éprouvés par les personnes en situation de handicap envers les personnes ordinaires).

La représentation sociale du handicap est faite majoritairement des images sémiologiques et secondaires.

Roy (2006) explique que l'élaboration de la représentation stigmatisant la personne porteuse de handicap s'effectue à partir d'un regard biaisé renforcé par les préjugés et les stéréotypes.

Ainsi, « La manière dont nous percevons l'Autre tel qu'il est mais plus encore tel que nous nous le représentons, nous conduit à penser et à agir en fonction de cette représentation. ». Avec ces dires, nous pouvons prendre conscience que la façon dont les enfants vont se représenter le handicap va les amener à agir et à développer des attitudes en fonction de ces représentations.

⁴ Morvan, JS. Le sujet handicapé. Evocation(s) du lien psychique et du lien social. Paris : L'Harmattan, 2013.

Partie recherche :

Après avoir fait cette revue de littérature à ce sujet, très peu d'études ont fait des recherches à propos des représentations sociales et des attitudes envers le handicap chez des élèves d'école maternelle ou d'école élémentaire. Les recherches existantes portent davantage sur des élèves plus âgés ou alors en contexte de classes spécialisées. A ce propos, une étude récente menée par Kahina Harma et ses collaborateurs (2016) sur des collégiens a tout de même montré que l'évolution de la représentation sociale du handicap dépend de la combinaison de plusieurs facteurs (visibilité, contact, importunité du handicap), ce qui peut être également intéressant à étudier chez de plus jeunes élèves. Les recherches à ce sujet en école primaire concernent davantage les effets de l'inclusion scolaire sur l'enseignant (attitudes et adaptations pédagogiques) et non sur les élèves ordinaires. De plus, il y a très peu d'étude récente concernant cela, la majorité étant datées de la fin des années 1990 ou du début des années 2000.

C'est donc pour cela que je me suis penchée sur la problématique évoquée précédemment afin de pouvoir étudier les attitudes et les représentations sociales des élèves dits ordinaires au sein d'une classe ordinaire et au sein d'une classe inclusive. Cela me permettra donc d'effectuer une étude comparative de ces attitudes et ces représentations sociales entre la classe incluant un élève en situation de handicap, et la classe n'en accueillant pas.

I - Hypothèse :

L'ensemble des lectures effectuées pour faire le point sur les travaux réalisés sur le sujet choisi m'ont amené à élaborer une hypothèse principale. Il s'agit pour moi d'étudier les représentations sociales du handicap chez des élèves d'une classe ordinaire accueillant, ou non, des élèves en situation de handicap. L'hypothèse centrale autour de laquelle se baseront mes recherches est la suivante :

— Les élèves d'une classe accueillant un élève en situation de handicap auront des attitudes et des représentations sociales davantage positives par rapport à ceux qui sont dans une classe non accueillante à propos du handicap.

Mon travail de recherche aura ainsi pour objectif d'étudier les représentations sociales et les attitudes des élèves dits ordinaires en fonction d'une variable (classe ordinaire ou classe inclusive) et en fonction de diverses dimensions (cognitives, comportementales et affectives). Cela me permettra ainsi de valider ou de réfuter mon hypothèse de recherche.

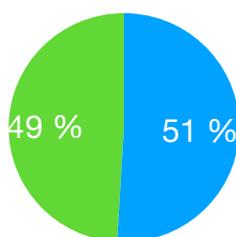
II - Pistes méthodologiques :

1- Echantillon :

Ma recherche s'effectue sur des élèves de deux classes élémentaires : une classe inclusive de niveau CM1 accueillant des élèves du dispositif ULIS et une classe ordinaire de niveau CE2-CM1 n'en accueillant pas. J'ai volontairement choisi des classes avec des niveaux d'âges similaires afin de pouvoir comparer les résultats de manière plus significative concernant cette tranche d'âge. La passation des questionnaires s'est effectuée lorsque les élèves du dispositif ULIS n'étaient pas présents. L'ensemble des élèves ordinaires de ces classes sont donc les participants de ma recherche. Cette étude étant anonyme, les sujets ont donc pu répondre le plus objectivement et sincèrement possible au questionnaire.

La classe inclusive était composée de 27 élèves (sans les élèves du dispositif ULIS) et la classe ordinaire était constituée de 26 élèves.

- Elèves classe inclusive
- Elèves classe ordinaire



Effectifs des classes interrogées

2 - Outils :

Afin de mener ma recherche et ainsi pouvoir affirmer ou infirmer l'hypothèse évoquée précédemment, construire un outil permettant d'y répondre est nécessaire.

L'outil utilisé pour récolter l'ensemble des informations nécessaires pour répondre à ma problématique et ainsi pouvoir valider ou réfuter mon hypothèse de recherche est le questionnaire. Ce questionnaire est inspiré en partie d'un questionnaire déjà existant mais ayant servi à une étude concernant l'autisme (Children's Attitudes Towards Autism Questionnaire). Cet outil a donc été adapté au sujet d'étude de cette recherche qui ne concerne pas uniquement l'autisme mais l'ensemble des handicaps. Cet outil va permettre de mettre en évidence les attitudes qu'ont les enfants envers le handicap. Lorsque j'ai réfléchi à mon travail de mémoire, j'avais pour objectif de récolter les réponses à ce questionnaire au début de l'année scolaire, puis en fin d'année scolaire afin de pouvoir effectuer une comparaison des résultats avant une année d'inclusion scolaire d'un pair handicapé et des résultats après pour voir les effets de cette inclusion scolaire sur leurs représentations à propos du handicap. Néanmoins, par soucis d'organisation et de possibilité dû aux conditions sanitaires, je n'ai malheureusement pas pu effectuer cette récolte d'information en début d'année scolaire afin d'effectuer une étude comparative, ainsi, je m'intéresse donc dans cette étude aux attitudes et aux représentations sociales des élèves à un instant T, en milieu d'année scolaire.

Concernant le questionnaire, il s'agit d'établir des indicateurs qui permettront de rendre compte du réel, c'est à dire des représentations sociales et des attitudes qu'ont les élèves ordinaires envers le handicap. Pour étudier ces concepts d'attitudes et de représentations sociales, j'ai pris en compte plusieurs dimensions telles que les dimensions cognitives, comportementales et affectives ainsi que l'influence que peuvent avoir les contacts ponctuels ou fréquents avec le handicap. (*Cf Annexe 1*)

3- Organisation du questionnaire :

Afin de limiter la surcharge cognitive et la lassitude liée à la passation du questionnaire, j'ai choisi de proposer des questions fermées accompagnées de symboles (smileys) plus parlants pour les enfants. Afin de ne pas influencer les réponses des élèves et recueillir des résultats les plus fiables possibles, les questions sont courtes avec des propositions de réponses simplifiées.

Le questionnaire débute par des questions qui auront pour objectif d'étudier les attitudes et les représentations sociales qu'ont les élèves à travers diverses affirmations où ces élèves doivent se situer parmi les cinq propositions suivantes :



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

Les questions 22 et 23 vont servir à connaître le profil des élèves interrogés (sexe, âge).

Le reste des questions (24 à 26) visent à connaître l'influence du contact et servent ainsi à savoir si l'élève interrogé a déjà eu un contact avec une personne en situation de handicap (contact ponctuel ou régulier).

4 - Conditions de passation :

Après avoir donné leur accord pour la passation de ce questionnaire à leurs élèves, les enseignants concernés ont à leur disposition plusieurs consignes. Il est donc demandé à ces enseignants les éléments suivants :

Expliquer à vos élèves qu'une collègue fait une étude et qu'elle a demandé d'eux afin de l'aider en faisant passer ce questionnaire. Expliquer aux élèves qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. L'essentiel est de dire réellement ce que l'on pense. Il est important de répondre seul à ce questionnaire et de ne pas dire ses réponses tout haut pour ne pas influencer les réponses des autres élèves et ainsi ne pas fausser les résultats de la recherche.

Sauf soucis éventuel de compréhension à une question, il est demandé à l'enseignant de ne pas intervenir lors de la passation du questionnaire.

Ces consignes de passation ont pour objectif de placer les élèves en condition afin de répondre correctement à ce questionnaire.

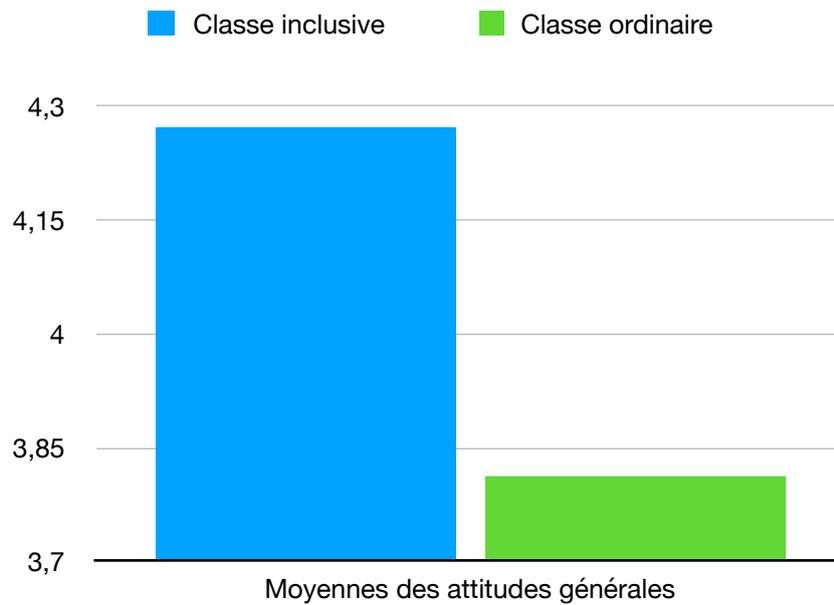
III- Résultats :

Le questionnaire proposé aux élèves comportait des questions de diverses dimensions : certaines étaient plutôt de l'ordre de l'affectif, d'autres concernaient plutôt l'aspect comportemental et enfin certaines comportaient plutôt une dimension cognitive. Ces différentes dimensions ont été proposées dans l'étude de Derguy et al (2021) et ont permis d'analyser les réponses obtenues suite à la passation du questionnaire en fonction de ces divers aspects.

En ce qui concerne la matrice de corrélation entre les différents aspects, c'est à dire le lien statistique entre les différentes mesures, on peut remarquer après analyse des résultats que le lien de corrélation entre la moyenne affective et la moyenne cognitive est positif, c'est à dire qu'au plus les élèves ont une moyenne forte dans les questions d'ordre cognitif, au plus ils auront une moyenne élevée également dans les questions d'ordre affectif. De même, au plus ils ont une moyenne élevée dans les questions d'aspect comportemental, au plus ils auront une moyenne haute dans les questions d'ordre cognitif.

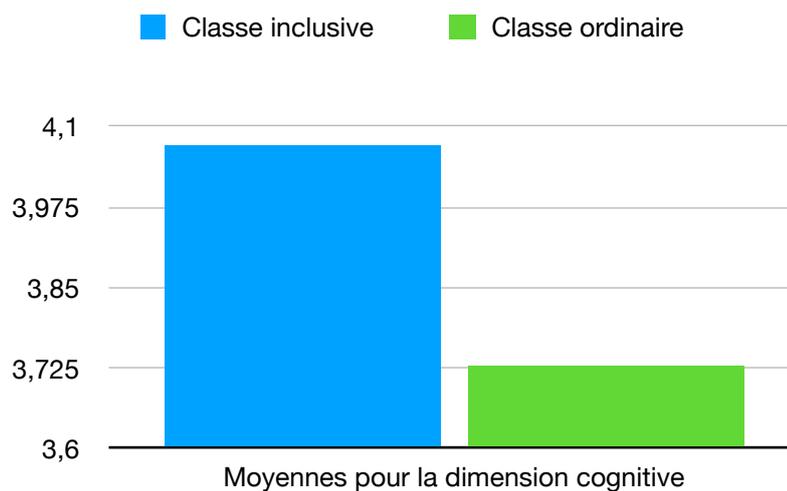
Toujours concernant le lien de corrélation entre les différentes mesures, l'étude s'intéressait également à l'influence de la présence d'un élève en situation de handicap dans la classe et dans l'école mais aussi à l'éventuelle présence d'un proche en situation de handicap dans l'entourage des élèves interrogés sur leurs attitudes et leurs représentations sociales envers le handicap. D'après les résultats obtenus, il y a une corrélation positive de cela avec la moyenne générale des attitudes. Cela signifie que les participants qui côtoient des personnes en situation de handicap dans leur classe, dans leur établissement scolaire ou dans leur entourage ont des attitudes générales davantage positives que ceux qui n'en côtoient pas ($p=.008$). Ainsi, dans cette étude la présence dans l'établissement d'élèves en situation de handicap améliore les attitudes des élèves envers le handicap.

Dans cette étude, on a également comparé les élèves étant dans une classe inclusive et ceux étant dans une classe ordinaire sur la moyenne des attitudes (score global) dans les différentes dimensions (cognitives, comportementales, affectives). En effectuant cette comparaison, on peut constater d'après les résultats obtenus que les attitudes générales sont davantage positives dans la classe inclusive (moyenne = 4,27) que dans la classe ordinaire (moyenne = 3,81) et que ces résultats sont très significatifs ($p=.008 <.08$).

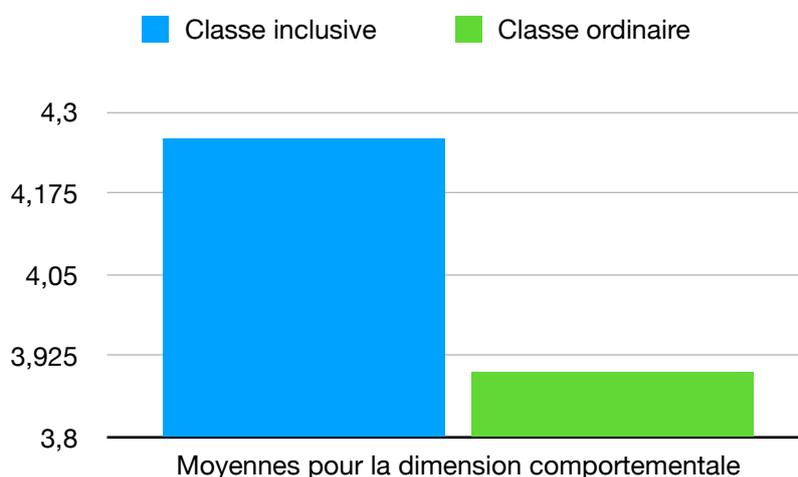


En ce qui concerne les différentes dimensions étudiées une à une, voici l'analyse des résultats obtenus :

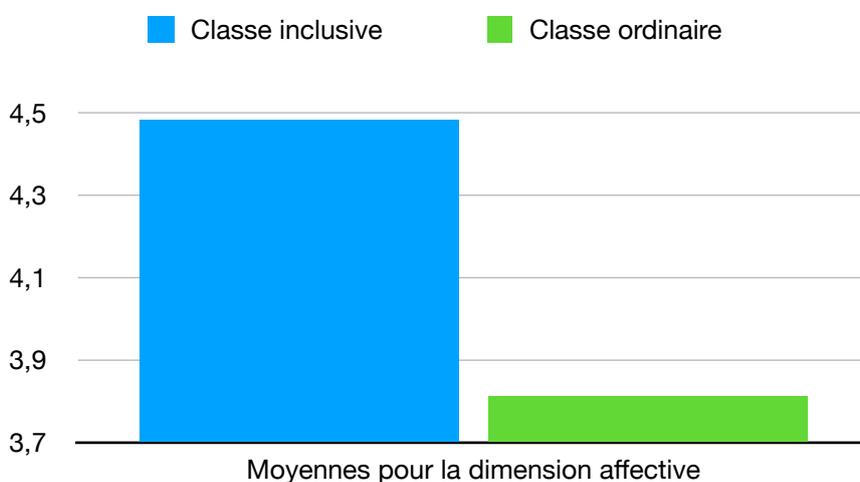
Concernant les **attitudes cognitives**, les résultats des élèves des deux groupes étudiés divergent légèrement. En effet, les élèves de la classe inclusive interrogés ont tendance à avoir des attitudes cognitives plus positives (moyenne = 4.07) que ceux faisant partis de la classe ordinaire (moyenne = 3.73) avec un résultat significatif ($p=.079 < .08$).



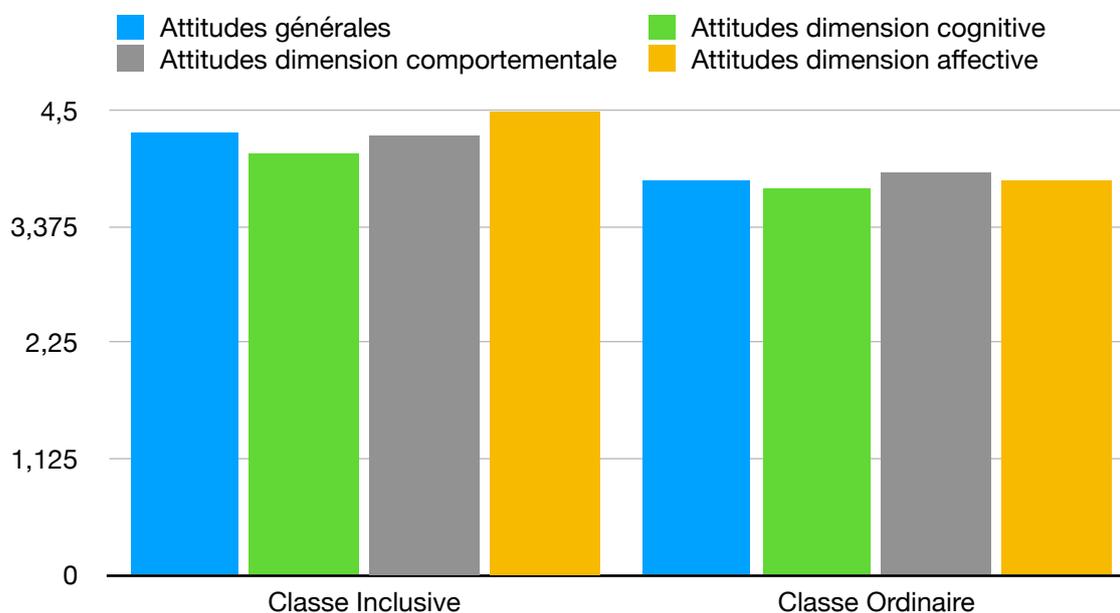
Concernant les **attitudes comportementales**, il y a également une légère différence entre les deux groupes qui tend à dire que les élèves de la classe inclusive ont une meilleure attitude sur l'aspect comportementale (moyenne = 4,26) que ceux de la classe ordinaire (moyenne = 3,90) avec des résultats significatifs ($p=0.058 < .08$)



Le résultat le plus significatif concerne **l'aspect affectif** ($p < .001$). En effet, les élèves faisant partis de la classe inclusive ont un score significativement plus positif (moyenne = 4,48) concernant la dimension affective que ceux de la classe ordinaire (moyenne = 3,81). Les résultats montrent que le fait d'être dans une classe inclusive améliore significativement les attitudes affectives envers les enfants en situation de handicap (en ce qui concerne les élèves interrogés lors de cette recherche).



Globalement, d'après les résultats obtenus, les élèves appartenant à la classe inclusive ont une meilleure attitude générale que les élèves de la classe ordinaire. Cela se traduit donc par une différence dans les attitudes concernant les dimensions cognitives et comportementales, et cela est d'autant plus significatif lorsqu'il s'agit de l'aspect affectif.



IV - Discussion :

Ces résultats récoltés et décrits ci-dessus avaient pour objectif de confirmer ou infirmer l'hypothèse selon laquelle **les élèves d'une classe accueillant un élève en situation de handicap auront des attitudes et des représentations sociales davantage positives par rapport à ceux qui sont dans une classe non accueillante à propos du handicap.**

Cela étant, j'ai souhaité savoir si les élèves interrogés avaient vécu en présence d'une personne en situation de handicap dans leur classe, dans leur établissement ou dans leur entourage familial ou amical et si cela avait une influence sur leur attitudes envers le handicap. Une analyse comparative entre les élèves côtoyant des élèves en situation de handicap (provenant du dispositif ULIS) dans leur classe et les élèves d'une classe ordinaire n'en côtoyant pas, a permis de mettre en lumière une différence significative dans les résultats obtenus sur l'ensemble des dimensions étudiées (affective, cognitive, comportementale et générale).

Dans cette étude, il apparaît que pour les élèves provenant de la classe inclusive, leurs attitudes sont davantage positive concernant l'ensemble des dimensions (globale, affective, cognitive et comportementale) et cela est d'autant plus confirmée par un résultat davantage évocateur ($p < .001$). Ainsi, les élèves accueillant un (ou plusieurs) élève(s) en situation de handicap ont des attitudes et des représentations sociales davantage positives par rapport à leurs pairs d'une classe ordinaire. Ainsi, suite à cette étude, **l'hypothèse évoquée précédemment s'avère vérifiée.**

Cependant, il est essentiel de la nuancer car les élèves d'une classe ordinaire ayant déjà eu un élève en situation de handicap dans leur classe auparavant ou ceux en ayant dans leur entourage ont des attitudes davantage positives que ceux qui n'en ont jamais côtoyé. Ainsi, il pourrait également être intéressant, dans une autre étude, de travailler sur la comparaison entre les attitudes des élèves ayant déjà côtoyés des personnes en situation de handicap avec des élèves n'en ayant jamais côtoyés. Cela permettrait alors de vérifier si la tendance observée lors de cette étude (qui tend vers des attitudes davantage positives des élèves de la classe ordinaire ayant déjà côtoyé ou côtoyant dans son entourage une personne en situation de handicap par rapport aux élèves de la classe ordinaire n'en ayant jamais côtoyé) se confirme en étudiant uniquement ce facteur.

V - Apports théoriques :

Cette recherche , inspirés de celle de Derguy et al. sur l'autisme, a permis d'élargir cette étude en prenant en compte non pas uniquement l'autisme mais l'ensemble des handicaps. L'objectif est ainsi de connaître les attitudes et les représentations sociales d'élèves ordinaires sur le handicap en milieu scolaire. Cette recherche enrichit ainsi le travail de recherche effectué par Derguy et al et permet ainsi de généraliser davantage les résultats car cette étude ne touche pas qu'un élément du handicap, elle touche l'ensemble des handicaps. Bien entendu, les résultats de cette recherche sont à prendre avec certaines précautions car l'échantillon constitue un ensemble trop peu important pour pouvoir généraliser ces résultats à l'ensemble des classes inclusives et ordinaires et cela mériterait de confirmer les résultats obtenus avec un échantillon plus important d'élèves interrogés.

Cette étude, une fois réalisée, permet ainsi d'enrichir la littérature déjà existante concernant l'inclusion d'un élève en situation de handicap. En effet, cette recherche nous apporte ainsi les résultats discutés précédemment qui ont mis en valeur le fait que l'inclusion d'élèves porteurs de handicap au sein d'une classe ordinaire avait un effet positif sur les attitudes et les représentations sociales des élèves ordinaires envers le handicap. De plus, nous pouvons également déduire de cette étude que le fait de côtoyer une personne en situation de handicap (dans sa classe, dans l'établissement ou dans son entourage) permet d'avoir des attitudes cognitives, affectives et comportementales significativement meilleures que des personnes n'en côtoyant pas.

VI - Apports pratiques :

Cette étude a été un procédé privilégié pour moi d'acquérir certaines compétences attendues par un professeur des écoles. En effet, grâce à la revue de littérature effectuée précédemment, les recherches effectuées sur la loi du 11 février 2005 ainsi que sur l'école inclusive de manière générale, je suis davantage éclairée afin d'imprégner mon action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et en particulier sur l'ensemble des principes en lien avec l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les écoles.

De plus, ce mémoire de recherche universitaire m'a permis d'acquérir davantage de compétences professionnelles pour la prise en compte de la diversité des élèves, en particulier dans la situation où un élève en situation de handicap serait inclus dans ma classe. Grâce à la littérature, j'ai pu prendre connaissance et conscience des différentes façons de préparer et de faciliter l'inclusion d'un élève porteur de handicap au sein d'une classe ordinaire. Ainsi, cela me permettrait d'éviter toute forme de discrimination ou d'exclusion de cet élève face aux autres.

Cette étude m'a également davantage préparé à avoir une vision plus réaliste des relations qui peuvent s'établir entre les élèves dits ordinaires et ceux étant en situation de handicap en me donnant des instruments afin d'encourager l'inclusion. Cela pourrait se mettre en place par le fait même de parler du handicap, d'échanger et de partager avec les élèves sur leur vision des choses, et également le fait de laisser la parole aux élèves porteurs de handicap pour qu'ils puissent s'exprimer face aux autres sur leur propre handicap. Il faudrait ainsi être attentif au fait de ne pas s'attarder sur le handicap de l'élève en tant que tel mais plutôt à le considérer lui

en tant que personne lorsqu'il partage ce qu'il vit. De ce fait, grâce à ces diverses situations d'échanges, il s'agira d'ôter les inquiétudes et les peurs des élèves « ordinaires » afin de leur permettre de mieux comprendre certaines réactions ou paroles des élèves en situation de handicap et ainsi favoriser le mieux vivre ensemble que l'éducation en France met en avant et que je veux mettre en valeur au sein de ma future classe.

Bien que ce travail ne soit qu'un mémoire de recherche universitaire, il reflète une réalité présente dans le quotidien des professeurs des écoles. En tant que professeur des écoles stagiaire cette année, je n'ai pas eu l'occasion d'avoir d'élève en situation de handicap au sein de ma classe, mais je sais que l'ensemble de ces recherches tant sur le plan théorique avec mes différentes lectures, que sur le plan pratique avec l'étude sur le terrain, vont me permettre d'avoir une vision davantage enrichie sur l'inclusion scolaire. Dans les années à venir, j'aurai éventuellement l'occasion de pouvoir enrichir les éléments récoltés lors de cette recherche grâce à l'observation des attitudes des élèves dits ordinaires à l'égard d'élèves porteurs de handicap au sein de ma propre classe.

VII - Limites de l'étude :

Une fois la recherche terminée, la principale limite de cette recherche réside dans le nombre de participants au questionnaire. En effet, l'analyse a été effectuée à partir des réponses de 53 élèves. Cela s'explique en partie par le fait que l'ensemble des classes qui avaient accepté de participer à cette étude n'ont pas pu la réaliser car, avec les conditions sanitaires et les protocoles mis en oeuvre dans les écoles, de nombreuses classes ont dû fermer ou alors se sont retrouvées avec des effectifs moindres et ainsi, cela n'a pas facilité la passation de ces questionnaires. C'est ainsi pour cela que cette étude est basée sur les résultats de deux classes.

C'est donc pour cela que les résultats obtenus demandent à être confirmés par une étude portant sur un nombre plus importants de participants. Ainsi, des tendances plus significatives pourraient être mises en avant et donc, préciser davantage les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche.

De plus, notre échantillon d'élèves ayant répondu au questionnaire comprenait une distribution équilibrée des âges. Cependant, les recherches futures pourraient envisager de

réaliser cette étude avec des échantillons plus importants d'enfants d'âges différents pour établir plus significativement l'invariance de l'échelle. Il serait également intéressant de valider ces résultats par un nouveau test pour pouvoir confirmer la stabilité de l'échelle dans le temps.

Une autre limite à cette recherche pourrait être le fait que certains élèves, d'après leurs réponses au questionnaire, n'ont jamais eu d'élève en situation de handicap dans leur classe, dans l'école ou même dans leur famille ou amis, on pourrait alors se questionner sur leur vision du handicap et sur le fait qu'ils savent ou non ce que signifie être une personne handicapée.

Enfin, la dernière limite que nous pouvons soulevée est que nous n'avons pas mesuré les attitudes des enfants envers les enfants n'étant pas porteur de handicap. Certaines études ont montré que les attitudes envers les personnes de manière générale et les attitudes envers les personnes en situation de handicap sont quelque peu corrélées (Keller & Siegrist, 2010). Ainsi, il pourrait être intéressant de contrôler les attitudes envers les autres élèves lors de l'étude des attitudes envers les enfants handicapés.

VIII - Ouvertures possibles :

Durant cette recherche, nous avons étudié les attitudes et les représentations sociales des élèves envers un pair en situation de handicap en fonction d'une variable : le fait d'être élève d'une classe inclusive ou d'être élève d'une classe ordinaire. Notre hypothèse de travail était donc de vérifier si les élèves d'une classe inclusive avaient de meilleures attitudes et des représentations sociales davantage positives que les élèves d'une classe ordinaire. Cette hypothèse ayant été vérifiée par la recherche et confirmée après analyse des résultats, il peut être intéressant dès à présent de penser à ouvrir sur d'autres recherches. Une analyse qui pourrait être intéressante à réaliser serait une étude comparative des attitudes et des représentations sociales des élèves entre deux moments de l'année sur une même classe inclusive. En effet, comparer cela à deux moments distincts (en début et en fin d'année scolaire par exemple) aurait pu nous renseigner sur l'évolution de ces attitudes et ces représentations dans une classe qui accueille un élève en situation de handicap. Cela nous

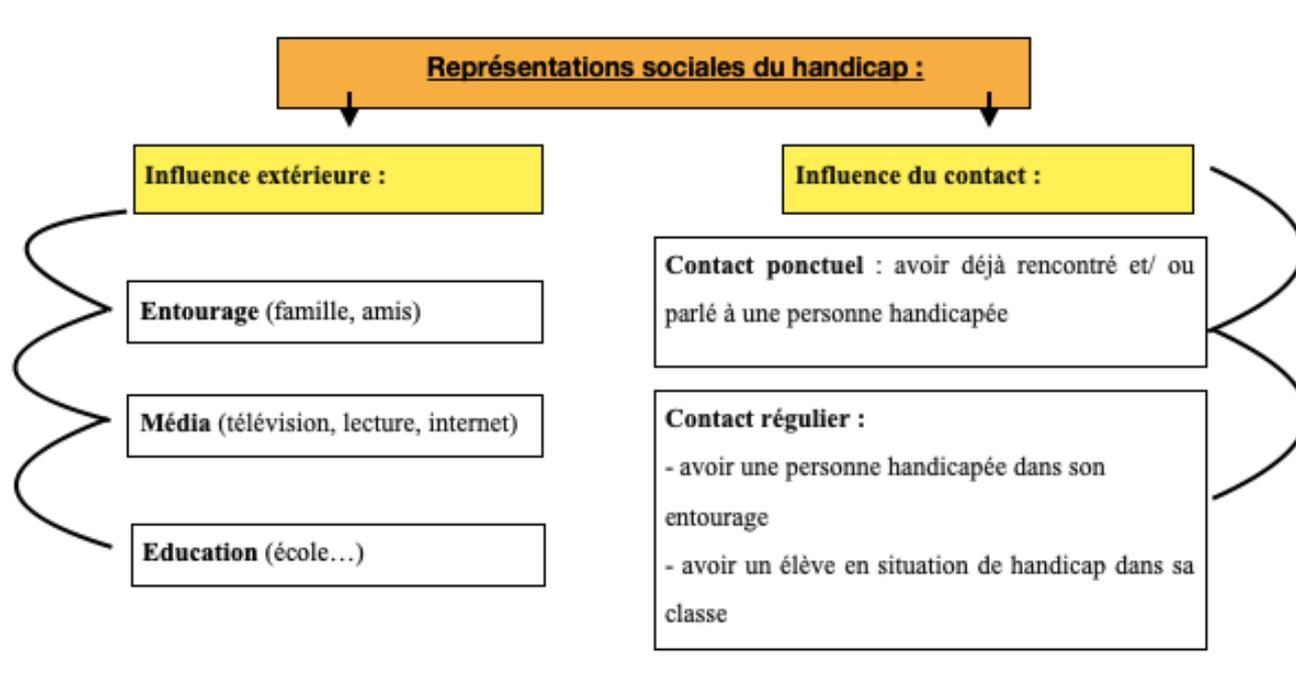
aurait permis de vérifier l'hypothèse que les représentations sociales et les attitudes des élèves ordinaires évoluent positivement après l'inclusion d'un pair en situation de handicap.

ANNEXES

1) Les dimensions des représentations sociales

2) Questionnaire

ANNEXE 1 : Les dimensions des représentations sociales :



ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE :

1) Les enfants en situation de handicap sont sympas:



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

2) Les enfants en situation de handicap sont forts à l'école



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

3) Les enfants en situation de handicap sont cool



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

4) Les enfants en situation de handicap ne sont pas très malins



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

5) Les enfants en situation de handicap sont vraiment chouettes



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

6) Les enfants en situation de handicap sont intelligents



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

7) Les enfants en situation de handicap sont paresseux



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

8) Les enfants en situation de handicap sont gentils



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

9) Je serais inquiet(e) si un enfant en situation de handicap s'asseyait à côté de moi en classe



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

10) Je serais heureux/se de faire de la peinture avec un enfant en situation de handicap à l'école



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

11) Je serais embêté(e) si je devais manger à la même table qu'un enfant en situation de handicap à la cantine



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

12) Je me sentirais bien si je devais jouer avec un enfant en situation de handicap à la récréation



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

13) Je ne serais pas à l'aise si j'étais obligé(e) de faire un exercice avec un enfant en situation de handicap



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

14) Etre à coté d'un enfant en situation de handicap me ferait peur



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

15) Je voudrais partager mon gouter avec un enfant en situation de handicap



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

16) Je défendrais un enfant en situation de handicap si il/elle se faisait embêter à l'école



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

17) Je voudrais partager mes livres avec un enfant en situation de handicap



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

18) Je voudrais inviter un enfant en situation de handicap à la maison pour fêter mon anniversaire



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

19) Dans la cour, j'hésiterais vraiment à dire mes secrets à un enfant en situation de handicap



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

20) Je jouerai dans la cour avec un enfant en situation de handicap



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

21) Je voudrais manger à côté d'un enfant en situation de handicap à la cantine



Non, pas du tout d'accord



Non, pas vraiment



Bof, je ne sais pas



Oui, d'accord



Oui, tout-à-fait d'accord

22) Quel âge as-tu ?

23) Tu es : Une fille Un garçon

24) As-tu déjà eu un élève en situation de handicap dans ta classe ? Oui Non

25) Y a-t-il dans ton école une classe qui accueille des élèves handicapés ? Oui Non

26) As-tu dans ton entourage (famille, amis) une personne handicapée ? Oui Non

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie :

Compte Roy, « De l'acceptation à la reconnaissance de la personne handicapée en France : un long et difficile processus d'intégration », *Empan*, 2008/2, 70, 115-122.

Crouzier Marie-Françoise, « École : Comment passer de l'intégration à l'inclusion ? », *Reliance*, 2005/2 n°16, p. 27-30. p 28

Derguy, C & al. (2021), « Another step to school inclusion : Development and validation of the Children's Attitudes Toward Autism Questionnaire », *Vol.25(6)* 1666-168

Desombre, C « Elèves en situation de handicap : quelle estime de soi ? Quelle stratégie de gestion face à la stigmatisation ? » *Chemin de formation*, 13, 2009, 39- 45.

Desombre, C. (2012). Analyse psychosociale de l'intégration des élèves en situation de handicap . *Pratiques psychologiques*, vol. 17, n° 4, Issy-les-Moulineaux ; Elsevier Masson, 391-403

Desombre, C. Brasselet, C. Angemar, S. Durand-Delvigne, A. (2017) Mesure des attitudes à l'égard de l'unité locale pour l'inclusion scolaire. *Carrefours de l'éducation*, n°43.

Goffman, E. (1975). *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Paris, France : Les éditions de minuit

Guimelli. C (1999), *Les représentations sociales, La pensée sociale (Chapitre IV)*. 63-78

Harma.K, Gombert.A, Roussey.JY (2013). *Attitude et distance sociale des élèves non handicapés à l'égard de leurs pairs handicapés*

Jodelet, D. (1989). Les représentations sociales dans le champ des sciences humaines. In : *Les représentations sociales*, Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

Louvet, E., & Rohmer, O. (2000). Le rôle des réactions affectives dans la perception sociale des personnes handicapées physiques selon la familiarité avec le handicap. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 47-48, 95-109.

Morvan, JS. *Le sujet handicapé. Evocation(s) du lien psychique et du lien social*. Paris : L'Harmattan, 2013.

Praisner, C. L. (2003). Attitudes of elementary school principals toward the inclusion of students with disabilities. *Exceptional Children*, 69(2), 135–145.

Rousseau, N (dir), *La pédagogie de l'inclusion scolaire*, p 125

Womnaes Siri et Crouzier Mariz Françoise, « Vers l'inclusion des enfants en situation de handicap », Relience, 2005/2, 16, 75-83.

Zaffran, J. (2015). Être élève handicapé à l'école ordinaire : l'épreuve biographique de l'inclusion scolaire. *Le sujet dans la cité*, 6, (2), 71-80.

Zaffran, J. (2007). *Quelle école pour les élèves handicapés ?* Paris, France : La Découverte